

association
VIVIAN MAIER
et le Champsaur



Demande d'adhésion à l' Association Année 2024

Adhésion Individuel 2024 - 10 €

Adhésion " Mécène " 2024 - 50 €

Nom / Prénom :

.....

Adresse :

.....

Code postal / Ville

.....

Tél Dom / Mobile

.....

**mail pour recevoir la Carte de
membre et la New letter**

.....

Je règle par chèque de Banque / N°:
adressé au siège de l'association

.....

Je règle par virement bancaire sur le
compte de l'association Vivian Maier
et le Champsaur

IBAN : FR76 1130 6000 6248 1504 2757 904 / AGRIFRPP813

.....

Date / Signature de l'adhérent(e)

.....

Vous pouvez me solliciter pour aider à la Maison de la photographie Vivian Maier de Pisançon. Oui Non

Siège de l'association : mairie - 2 place Vivian Maier - 05500. Saint Julien en Champsaur.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie du droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne.